

SECTION SPORTIVE

NATATION



RÉUNION D'INFORMATION :

Lundi 11 mars 2024 à 17h30 au collège

PRATIQUER LA NATATION, RÉUSSIR SA SCOLARITÉ

UN PARCOURS DE RÉUSSITE



Les sections sportives sont des dispositifs du Ministère de l'Éducation Nationale reconnus par la Fédération Française de Natation (FFN) comme un milieu privilégié de la pratique de la natation.

Chaque enfant membre d'une section sportive a la possibilité de progresser sportivement, scolairement et humainement.

PUBLIC CONCERNÉ

Élèves filles ou garçons, de la sixième à la troisième.

Il est nécessaire d'être licencié dans un club.